

Madame Mirjam VERMAUT  
Présidente du Conseil national de  
l'Institut Professionnel des Comptables et des  
Fiscalistes agréés (IPCF)  
45, avenue Legrand 45  
  
1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 15 janvier 2019

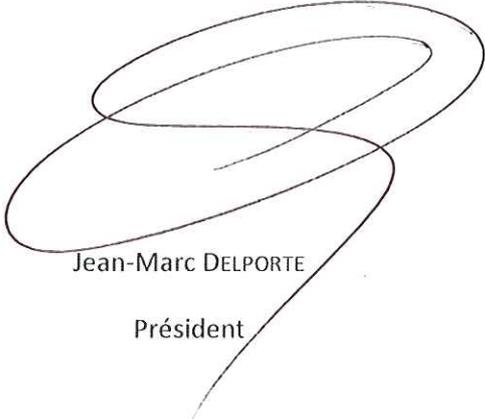
Madame la Présidente,

Vous avez adressé au Conseil supérieur, conjointement avec les présidents de l'IRE et de l'IEC, un courrier daté du 13 décembre 2018 demandant au Conseil supérieur d'examiner un projet de texte normatif commun aux trois instituts en matière de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation d'espèces.

Par la présente je vous souhaite bonne réception de ce courrier. Afin de pouvoir considérer ce dossier comme étant complet, j'ai adressé un courrier à l'IRE afin de disposer des éléments relatifs à la consultation publique organisée préalablement à l'adoption du projet de norme (réactions obtenues / suivi donné (ou non) à ces réactions et motivations).

Dès que le Conseil supérieur sera en possession de ces différents documents, il pourra examiner le projet de norme/règlement soumis pour approbation (pour ce qui concerne l'IRE) et pour avis (pour ce qui concerne l'IEC et l'IPCF).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir à propos de ce dossier et vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marc DELPORTE  
Président